

Conditions de participation pour les artistes souhaitant exposer dans les différents lieux de Forcalquier du 25 au 27 octobre 2013 dans le cadre de la Fête du Livre d'Artiste

1♦ Pour une éventuelle participation (sans droit d'inscription ni frais de location d'un emplacement) à la Fête du Livre d'artiste de Forcalquier 2013, les artistes intéressés doivent adresser à FdL un dossier complet de présentation comportant : A/. Une biographie succincte (20 lignes maximum) précisant le parcours, les principales expositions, collaborations et éditions éventuelles. B/. La fiche technique avec la liste des œuvres. C/. Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé. D/. Des photographies des œuvres récentes, diapositives ou cd-rom (300 dpi). E/. Leur adhésion à FdL (16€ pour l'année en cours).

Il est clair que la réception de ce dossier par FdL a valeur d'inscription de l'artiste en vue de sa présentation devant la commission de sélection et qu'elle ne préjuge en rien de la décision de ladite commission.

2♦ La date limite d'envoi des dossiers d'inscription est fixée au **15 avril 2013**.

3♦ L'inscription est individuelle et ne peut concerner un regroupement d'artistes.

4♦ Afin de permettre à de nouveaux plasticiens de faire connaître leur travail et devant le succès croissant de la manifestation, les dossiers des artistes n'ayant jamais participé aux précédentes Fêtes du Livre d'artiste de Forcalquier seront étudiés en priorité par la commission.

Les artistes ayant déjà participé à une précédente Fête du Livre d'artiste de Forcalquier sont invités à présenter des travaux récents ou inédits.

5♦ Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un artiste à la manifestation sans devoir justifier les raisons de leur choix. Les artistes retenus ou non retenus en seront informés dans le **courant du mois de mai 2013**.

6♦ Il est nécessaire que les artistes retenus soient présents dès le **jeudi 24 octobre** afin qu'ils puissent procéder eux-mêmes à la mise en place de leurs œuvres. Le vernissage sera le **vendredi 25 octobre** à partir de 19 heures. Les lieux d'exposition seront ouverts au public les **vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre de 10 h à 18 h**. Les artistes sont tenus d'assurer la garde et la promotion de leurs œuvres.

7♦ Afin de permettre à chacun des exposants de bénéficier des meilleures conditions de présentation de son travail, ceux-ci doivent faire connaître aux organisateurs dans les meilleurs délais et en tout cas avant le **15 avril 2013** leurs souhaits en matière de supports (tables, etc.) ainsi que le nombre et les dimensions des œuvres qu'ils souhaitent exposer. C'est notamment en fonction de ces deux critères techniques que FdL attribuera un emplacement étant entendu que l'espace de base est de 2 m x 1 m + mur (si nécessaire).

8♦ Un descriptif des œuvres (fiche technique jointe) accompagné de leur prix respectif nous sera communiqué avant le **15 avril 2013** pour en permettre l'assurance pendant la durée de l'exposition. A défaut de ces informations, FdL ne pourra être tenu responsable des vols ou dégradations éventuels subis par les œuvres.

9♦ Les frais de transport des artistes et de leurs œuvres sont à la charge des exposants.

10♦ Dans la mesure du possible, FdL s'engage à assurer l'hébergement des exposants (chez l'habitant ou en gîte) durant les quatre nuits de leur séjour. Les repas du soir seront offerts par FdL et pris en compagnie des organisateurs du 24 au 27 octobre (sauf pour le vendredi 25 octobre, le repas de midi sera proposé aux artistes sous forme de buffet froid dans les lieux d'exposition. Pas de repas prévu après le vernissage).

11♦ Afin de compenser autant que faire se peut les frais d'organisation, de promotion et de communication, FdL prendra 20% sur les ventes réalisées.

12♦ Afin de faire la promotion des exposants et de leur travail, FdL créera sur son site internet une fiche pour chaque artiste exposant (bio + coordonnées + photo) ainsi qu'une plaquette imprimée disponible lors de la manifestation regroupant les contacts de chaque participant. Ceux-ci doivent fournir avant le **15 avril 2013** tous les documents nécessaires en termes d'informations et d'images (voir § 1).

13♦ Chaque artiste participant à la manifestation en accepte toutes les conditions ci-dessus. Il retourne le présent document ou sa copie dûment rempli et signé accompagné de la fiche technique, d'un dossier de présentation et d'un chèque d'adhésion de 16 € à :

Association Forcalquier des Livres, 7 rue des Cordeliers 04300 Forcalquier avant le **15 avril 2013**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....E-mail.....

Je souhaite participer à la Fête du Livre d'artiste de Forcalquier 2013 et accepte les conditions énoncées ci-dessus pour exposer dans les lieux prévus du vendredi 25 au dimanche 27 octobre 2013 inclus.

À..... Le.....

Bon pour accord (mention manuscrite) + signature

